

M. R. L. BORDEN : Une journée plus chaude aurait mieux convenu pour discuter le système frigorifique, cependant, la proposition du premier ministre nous agréée.

IMMIGRATION PROVENANT DU CONTINENT EUROPEEN.

M. R. L. BORDEN : Avant que la Chambre passe à l'ordre du jour, je désire signaler au ministère une dépêche publiée hier dans un journal et concernant le marché passé entre le gouvernement du Canada et la "North-Atlantic Trading Company", d'Amsterdam. Ce contrat a été conclu afin d'encourager l'immigration des habitants du continent européen au moyen d'une subvention de £1 par tête accordée à la compagnie. D'après la nouvelle reçue d'Amsterdam, aucune compagnie de ce nom n'existe dans cette ville; du moins on n'en connaît pas. Le Gouvernement est-il libre de fournir des renseignements là-dessus? Je fais cette question, parce qu'il semble étrange qu'une compagnie de ce genre, qui reçoit une forte subvention, soit entièrement inconnue dans l'endroit où elle est censée avoir son siège social.

En même temps, je voudrais savoir si le Gouvernement a connaissance que des émigrés russes appartenant à la secte des molokans se proposent de venir au Canada? Tout ce que je sais à ce sujet, c'est ce que m'a appris un journal du 24 du courant. Cette subvention a-t-elle pour but d'encourager cette immigration ou ce projet a-t-il pris naissance après la signature du contrat en question?

L'honorable M. W. S. FIELDING (ministre des Finances) : On s'est demandé si, tout pesé, il serait sage de communiquer ce contrat à la Chambre.

M. R. L. BORDEN : Ce n'est pas ce que je demande.

M. FIELDING : Il devra y avoir une conférence à ce sujet entre quelques membres de l'opposition et certains ministres de la couronne. Dans l'intervalle, nous préférons ne rien dire. Quant à l'autre question, je demande à mon honorable ami, le ministre de l'Intérieur (M. Oliver), de fournir des renseignements sur la classe à laquelle les immigrants doivent appartenir. Au sujet du dépôt du contrat, notre intention était d'en conférer avec le chef de l'opposition pour décider si cette action serait opportune.

M. R. L. BORDEN : Cette solution serait acceptable. Je serai bien aise de m'entendre avec le ministère. Le ministre (M. Fielding) réserve sa décision et je réserve également la mienne.

Le ministre de l'Intérieur aura-t-il l'obligance de nous dire s'il connaît quelque chose au sujet de molokans auxquels je viens de faire allusion.

M. OLIVER : Aucun renseignement n'est encore parvenu au ministère, mais je communiquerai à mon honorable ami (M. R. L. Borden) toutes les nouvelles aussitôt reçues.

Sir WILFRID LAURIER.

M. R. L. BORDEN : Ainsi, le ministre de l'Intérieur déclare qu'il ne connaît rien de ce projet d'immigration?

M. OLIVER : Rien, personnellement. Je m'informerai au ministère afin de savoir si les fonctionnaires en connaissent quelque chose.

M. R. L. BORDEN : Le ministre aura la bonté de se renseigner et de répondre un autre jour?

M. OLIVER : Oui.

LETTRE DE M. CHAFFEY.

L'honorable M. GEORGE E. FOSTER : Je m'aperçois que j'ai ici une lettre qui doit être la dernière que M. Chaffey a écrite au ministère. J'ignorais que j'avais cette communication :

Winnipeg, 22 mai 1905.

Au secrétaire du ministère de l'Intérieur,
à Ottawa, (Ont.)

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai cédé, transporté et remis à R. C. Macdonald, de Winnipeg, tous les droits, titres et intérêts que j'avais ou prétendais avoir aux certificats émis en vertu du décret en conseil du 13 août 1904, conformément à mes instructions, et que j'ai cédé et transporté audit Macdonald le droit de représenter ceux qui réclament des certificats.

Par conséquent, je retire toutes les réclamations faites en vertu des instructions que j'avais reçues et tous les protêts que j'avais enregistrés contre l'émission des certificats demandés au ministère par ledit Macdonald auxquels il a maintenant droit et qu'il peut réclamer.

Sincèrement à vous,

B. E. CHAFFEY.

Je crois que cette lettre est la dernière. Il ne me paraît pas retirer ce qu'il avait dit à M. Cory.

Sir WILFRID LAURIER : Il conserve son grief?

M. FOSTER : Oui.

M. OLIVER : Il retire tous les protêts contre l'émission de certificats en faveur de Macdonald.

M. R. L. BORDEN : Pour valeur reçue.

LE BUDGET—SERVICE FRIGORIFIQUE.

Le très honorable sir WILFRID LAURIER (premier ministre) : Je propose que la Chambre se forme en comité des subsides.

M. J. E. ARMSTRONG (Lambton-est) : Je remercie le premier ministre et le ministre de l'Agriculture de m'avoir fourni l'occasion de traiter le sujet dont je voulais saisir la Chambre. Je crois qu'il est assez important pour occuper l'attention du ministère. Il s'agit du mode de transport de nos produits périssables sur notre territoire et de nos ports de mer jusqu'au delà de l'Atlanti-